

## La langue des bretons : son antiquité ; son évolution.

Les Celtes arrivent dans l'embouchure de la Tamise, vers le 5<sup>ème</sup> siècle avant Jésus-Christ. On les désigne sous le nom de Bretons. Ils constituent, du temps de César, une civilisation particulière. Celui-ci, dans son célèbre ouvrage La guerre des Gaules, leur consacre de longs développements. La langue est un élément important de toute civilisation. Bien sûr, ces hommes, pourvus comme les autres des organes de la phonation... PARLENT ! Et les Bretons – car ce sont des Bretons authentiques, nul doute à cet égard -, ne parlent ni le grec, ni l'hébreu, ni l'araméen, ni l'égyptien, ni le latin ! Ils parlent LEUR LANGUE, le breton !

Beaucoup plus tard, par vagues successives, un certain nombre d'entr' eux émigrent en Armorique (la Bretagne actuelle), du 3<sup>ème</sup> siècle au 8<sup>ème</sup> siècle – croit-on, sans certitude absolue. Bien sûr, ils transportent avec eux leur idiome. On ne sait pas grand chose de la langue de ce temps, malgré les travaux de Fleuriot et d'autres. La langue que parlent les Bretons du temps de César est-elle unique ? S'agit-il de langues voisines, plus précisément de formes proches les unes des autres, c'est à dire des » dialectes » issus de la même matrice ?.

Comme toutes les autres, elle évolue. Du 5<sup>ème</sup> au 10<sup>ème</sup> siècles de notre ère, elle se scinde très progressivement en plusieurs branches : le gallois (Pays de Galles), le cornique (Cornouaille anglaise), et le breton armorique, le nôtre. La langue parlée par les Bretons de (Grande) Bretagne est du breton antique, celle qui donnera, par l'évolution naturelle des choses, les trois langues ci-dessus, qui conservent une grande parenté pendant des siècles. Les témoignages conservés prouvent que les habitants du Pays de Galles, de Cornouaille, et de la Petite Bretagne, considèrent QU'ILS APPARTIENNENT A LA MÊME NATION, pendant de longs siècles. De même, des témoignages attestent que pendant plusieurs siècles, les trois peuples (les Gallois, les Cornouaillais d'Outre-Manche, les Bretons d'Armorique), se comprennent, leurs langues ayant la même origine. Les premières gloses de breton datent du huitième siècle, et sont antérieures au serment dit de Strasbourg. On constate, au fil des siècles, même si la langue évolue et se transforme, qu'elle est relativement stable, contrairement à ce qui va devenir le français, qui n'existe encore qu'à l'état d'ébauche. LE FRANCAIS : DU LATIN PARLE, DU LATIN ABÂTARDI, UNE LANGUE CREOLE ? Longtemps, la position de Brunot, éminent linguiste, dont le monumental ouvrage a fait autorité (Histoire de la langue française, A. Colin, Paris, 1907, réédition 1966), a tenu lieu de religion : » **Le français n'est autre chose que le latin parlé dans Paris et dans la contrée qui l'avosine, dont les générations qui se sont succédé depuis tant de siècles ont transformé peu à peu le vocabulaire, la grammaire .... par une progression graduelle ...** »

Cette manière d'analyser les choses, pour n'être pas entièrement fautive, est trop simple. Le français, comme l'admettent aujourd'hui les linguistes, est très probablement le patois (ou le dialecte, disent certains auteurs) de Paris et des régions avoisinantes. Mais ce n'est pas seulement du latin déformé ou abâtardi.

Cet idiome est une langue » créole « , c'est à dire composée de différents éléments – une sorte de « moyenne « , en quelque sorte, des différentes langues confrontées au quotidien dans cette région : le latin écrit et parlé par les érudits – qui n'évolue plus, considéré comme la langue noble par excellence -; le latin populaire, parlé par le peuple; le peu qui reste de la langue des Francs (le francique); enfin, ce qui reste du gaulois de cette région, qui est une langue celte. Dire que le vieux français est du » latin abâtardi « , est partiellement exact, dans la mesure où la langue mère, la » matrice « est le latin; mais en réalité, le vieux français est une » mixture « dans laquelle les autres langues parlées tiennent aussi leur place, si faible soit-elle (Google : Les origines de la langue française, par Michèle Perret, professeur de linguistique). Peu à peu, cet idiome évolutif gagne en importance, et s'étend géographiquement avec le développement de la dynastie issue de Hugues Capet (élu roi théorique de la Francia occidentalis en 987, mais dont l'autorité ne s'exerce que sur un territoire de très faible étendue). Les régions qui passent sous le contrôle des Capétiens au fil des générations adoptent peu à peu le langage du peuple qui entoure Paris, et celui de la royauté : c'est la théorie de » l'extension du francien, dialecte de l'Ile-de-France, en suivant les progrès politiques de » la tâche d'huile capétienne « (Cerquiglini, page 6). Au 13<sup>ème</sup> siècle, le français a déjà une ère d'extension notable, et est parlé par des érudits, des commerçants, des clercs de quelques pays voisins. En 1539, l'Edit de Villers-Cotterêts l'impose comme langue judiciaire de tout le royaume. La » révolution « , et les régimes qui se succèdent en France jusqu'à 1950-1960, par la persécution et la force, imposent cette langue dans ce qu'on dénomme aujourd'hui » l'hexagone « (voir l'article ci-après). Par la violence exercée sur les esprits, spécialement sur les enfants bretonnants, le breton recule, pour être quasi éradiqué en Bretagne en 2000-2010, en dépit des efforts méritoires (par les écoles Diwan, notamment) pour le sauver. Le Breton actuel – ce qu'il en reste, par l'oeuvre » civilisatrice « de la France -, est l'héritier du Breton que l'on parle dans l'Ile de Bretagne (= la Grande Bretagne) du temps de César, très largement transformé, bien entendu, par les siècles, car cette langue n'est pas plus figée que les autres. L'idée fondamentale que l'on doit retenir ici est la suivante : même si le breton actuel ne ressemble pas à celui que parlaient nos ancêtres d'Outre-Manche, il y a UN AUTHENTIQUE CONTINUUM entre ce breton antique et notre breton à nous. Le breton actuel est l'héritier du breton antique, comme le grec moderne est l'héritier du grec ancien ( nous ne disons pas du grec » classique « , car celui-ci était la langue » mandarinale « des grecs cultivés de l'antiquité). Le français – **ce patois qui a » réussi «** , selon l'excellente formule de Henriette Walter, l'illustre linguiste -, ne prend son essor qu'au 11<sup>ème</sup> siècle. Il y a continuité entre le breton parlé dans l'Ile de Bretagne, avant Jésus-Christ, et le nôtre, même si les différences sont très sensibles, voire très importantes; il y a, de la même manière, continuité entre le patois de la région de Paris, et le français actuel, avec, bien entendu, des transformations notables que l'on peut suivre de siècle en siècle (Sur la » naissance du français «

, voir le livre précité de Bernard Cerquilini, ouvrage assez confus, et surtout Henriette Walter, » le français dans tous les sens « ; mes positions rejoignent celles de Walter, qui sont toujours frappées au coin du bon sens; sur le Moyen français, je conseille de lire le livre de Gaston Zink, Que sais-je, Paris, 1990). Ainsi, on a la certitude quasi-absolue que le breton est une langue d'origine antique, et que le français est une langue tardive. C'est normal : les Bretons sont une nation d'origine très lointaine, les Français une nation récente. Ce n'est en rien flatter l'égo des Bretons que de dire cela : C'EST LA VERITE. Voilà un nouveau tabou renversé : la langue des ploucs bretons est un trésor. Le laisser dépérir – ce que font les politiques actuels -, EST UN CRIME authentique contre les Bretons . L'ancienneté absolument non comparable des deux peuples, explique pourquoi le sentiment d'appartenance est devenu si friable et si faible chez les Français - sauf chez les Français de souche, encore largement majoritaires -, si puissant chez les Bretons; aussi furieux même, comme j'ai pu le constater chez les Bretons de Paris et de l'étranger. Rappelez vous que Le Clézio, prix Nobel, dont la famille avait émigré au 17 ème siècle, se dit et se sent breton ! Si madame Françoise Morvan essaie à toute force de nier son identité bretonne, en rejetant son histoire, c'est par l'effet d'une pathologie : idéalisant son pays et sa langue dans sa prime jeunesse, elle a vécu, au sein de l'université bretonne, parmi des médiocres, des jaloux, des mesquins, qui de surcroît ont exploité son oeuvre à leur profit : elle a pris ces personnages en dégoût – avec raison -, et a englobé les autres bretons dans sa réaction violente de rejet (en quoi on peut la comprendre, en raison des injures dont elle a été victime). Ses interlocuteurs n'ont pas été à la hauteur de ses idéaux. En quittant la Maison, elle aurait du leur cracher sur eux, une fois pour toutes, et ne plus regarder en arrière, car elle a des circonstances atténuantes. En revanche, si le Mélenchon » (l'homme des » mélenchonneries » : mélenchonneries et Mélenchon sont consubstantiels, les unes ne vont pas sans l'autre, et vice-versa) confond les bretons avec les nazis, qualifie Diwan de secte (elle n'est rien d'autre qu'une institution qui essaie de sauver ce qui reste du massacre linguistique de la Bretagne par la France), admire l'oeuvre des tortionnaires chinois au Tibet, c'est l'effet d'une autre pathologie autrement plus grave. La langue bretonne, dont il ne lit pas un seul mot, est, dit-il, la langue de la collaboration, et a été unifiée par ..... **les nazis** !!!! On se demande s'il est raisonnable de le laisser divaguer en liberté, sans danger pour les populations civiles. S'il a enfin compris le rôle fondamental des Bretons dans la genèse des réformes de 1789, qui ont entraîné la fin de l'ancien régime; soyez assuré que ce n'est pas en leur passant de la pommade dans le dos que ses mensonges passeront la rampe !

Le breton a été unifié en 1941, non par les allemands, mais par des linguistes et grammairiens de très haute compétence, entièrement dévoués à leur pays, notamment Roparz Hémon et Goulven Pennoad. Le breton actuel comporte certes des imperfections, mais il est désormais langue unique des bretonnants qui le parlent encore, grâce au dévouement de ces hommes remarquables par

leur désintéressement et leur honnêteté. Les tentatives d'unification du breton datent du 17ème siècle, en aucun cas de l'arrivée des allemands en France. Si l'unification n'a pu se faire plus tôt, la France est SEULE responsable, pour avoir annexé le pays en 1532, et détruit ses institutions.

LOUIS MELENNEC